



HAL
open science

Le chercheur comme “ désaccordeur ” professionnel? Dynamiques et enjeux de la diversité scientifique

Isabelle Pierozak

► **To cite this version:**

Isabelle Pierozak. Le chercheur comme “ désaccordeur ” professionnel? Dynamiques et enjeux de la diversité scientifique. Nicolas, L.; Ravat, J.; Wagener, A. La valeur du désaccord, Editions de la Sorbonne, pp. 375-390, 2020, La valeur du désaccord. hal-02125906

HAL Id: hal-02125906

<https://hal.science/hal-02125906>

Submitted on 24 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le chercheur comme « désaccordeur » professionnel ?

Dynamiques et enjeux de la diversité scientifique

Isabelle Pierozak

Ma perspective se veut exploratrice, à la manière du « et si... ? », orientée sur l'activité intellectuelle de ce professionnel qu'est le chercheur. Donc, faisons comme si... le chercheur se concevait d'abord et avant tout comme un « désaccordeur » professionnel.

Je vais tâcher de préciser les raisons de cette focale, gloser aussi, ultérieurement, ce que j'entends par là, et pourquoi, en particulier ce terme, qu'il suffit en l'état de rapporter à la thématique de cet ouvrage¹. Mais avant cela, qu'en est-il de l'implicite de la précédente proposition, reposant sur les visions expérimentées de l'activité intellectuelle du métier de chercheur, dans les champs convoqués par le présent ouvrage, et en particulier en sciences du langage (sociolinguistique et didactique des langues) ?

Je n'aurais pas l'imprudence argumentative de prétendre que l'implicite selon lequel ces champs manifesteraient plutôt des accords, diversement situables (à l'échelle d'une école, d'un courant ; ou parce qu'il y a sectorisation coordonnée de l'activité intellectuelle, dans une perspective progressiste), est globalement partagé. Je renvoie plus simplement à l'introduction générale pour en suivre la logique et rappeler que les sciences humaines et sociales (SHS) en

¹ Dans cette optique le terme de « désaccord » recouvre donc ici un ensemble de termes plus ou moins équivalents dans les diverses littératures scientifiques (cf. partie II infra).

particulier, s'appliquent à elles-mêmes cette visée, selon laquelle le désaccord devrait être surmonté au profit d'un accord sur ce qui est jugé « vrai » ou « raisonnable ».

Ainsi, ce texte, qui entre particulièrement en écho avec trois autres textes présentés ici², porte la problématique dans le secteur scientifique lui-même, en y questionnant la place du désaccord d'un point de vue phénoménologico-herméneutique. Cette perspective, réflexive, pourra apparaître comme risquée, mais elle trouve en quelque sorte sa nécessité dans un vécu professionnel permettant de témoigner du fait qu'une optique phénoménologico-herméneutique (désormais PH), transposée aux sciences du langage, peut être source de difficultés, incompréhensions, désaccords.

Pour mieux situer encore mon propos, je voudrais indiquer une sorte de parcours de réflexions, mené dans le cadre de l'équipe *Dynamiques et enjeux de la diversité* (EA 4428), au sein de laquelle je me suis en particulier attachée, ces dernières années, à ce que l'on peut appeler l'écriture de la recherche dans une perspective qualitative, interrogeant la place faite à l'autre³. Cela est corollaire du questionnement portant sur cet autre en tant qu'il est cité, qu'il s'agisse d'un pair, surtout, ou d'un témoin, aussi⁴ – pratiques par ailleurs à mettre en regard avec une « corpusation » de plus en plus poussée en SDL⁵.

² Voir ici même les textes de Debono, Huver et Robillard, réunis par des perspectives phénoménologico-herméneutiques. Pour la nécessaire explicitation de ces perspectives, voir le texte de Robillard.

³ RAZAFIMANDIMBIMANANA E. et CASTELLOTTI V., eds, *Chercheur(e)s et écriture(s) de la recherche*, Fernelmont, Editions E.M.E. & InterCommunications, 2014.

⁴ PIEROZAK I., « Pourquoi une sociolinguistique (de la /) en réception ? », *Glottopol* n°28, 2016, p. 206-225.

⁵ DEBONO M. (éd.), *Corpus numériques, langues et sens : enjeux épistémologiques et politiques*, Peter Lang, coll. Gram-R, n°25, Bern, 2014.

PIEROZAK I., « Corpus et numérique en sciences du langage : enjeux épistémologiques », in Marc Debono (dir.), *op. cit.*, 2014, p. 95-118.

PIEROZAK I., « Les corpus électroniques en sciences du langage : un eldorado ? », in *L'internet, corpus sauvage. Nouvelles ressources, nouveaux problèmes ?*, *Le discours et la langue, Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, n°2.1., 2011, p. 15-31.

Cet ensemble de réflexions permet ainsi de s'interroger par exemple sur le fait de réduire méthodologiquement l'autre à son « L »⁶, selon une lecture PH des pratiques scientifiques en SDL. Dans ce texte, mon intérêt pour la citation scientifique⁷ rencontre donc celui pour le « désaccordeur » que peut choisir d'être le chercheur, en ce que l'on peut se demander de quel ordre est le L citationnel des pairs en particulier sous l'angle de la problématique du désaccord.

Dans l'organisation de la réflexion proposée, j'aimerais d'abord interroger les raisons d'une science tranquille ou « normal »⁸, peu portée à la citation dissonante ou désaccordeuse, de manière générale. Puis, par la suite, illustrer et interroger la primauté de l'accord, au-delà de la citation, en la mettant en regard avec les conceptions épistémologiquement à l'œuvre. Enfin je terminerai en évoquant les enjeux à faire travailler les désaccords en défendant la thèse qu'il en va d'une posture professionnelle fondamentale dans une certaine conception de la recherche.

DESACCORDS ET CITATIONS SCIENTIFIQUES

Sous l'angle du questionnement professionnel consistant à savoir quel sort est réservé aux désaccords, la problématique de la citation est particulièrement pertinente puisqu'elle ne peut pas ne pas faire partie de la professionnalité du chercheur, et entre d'ailleurs centralement en jeu dans les évaluations des chercheurs particulièrement nord-américains. Comme le résume Durand-Barthez : « « Be cited or perish ! » », sur le modèle du célèbre « publish or perish ! »⁹, qui a même donné lieu à un logiciel¹⁰.

⁶ Hyperonyme emprunté à Robillard pour désigner la langue / parole / discours / langage, lorsque les postulats conceptuels à l'œuvre dans les définitions linguistiques ne sont pas pertinents.

⁷ Entendue comme référence bibliographique ou comme extrait, plus ou moins long, d'une référence.

⁸ KUHN, Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion (« Champs sciences »), 2008.

⁹ DURAND-BARTHEZ M., « L'évaluation des publications scientifiques : du facteur d'impact à l'indice de notoriété », @sic, 2006 (http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00083870/fr/)

¹⁰ Harzing, A.W. (2007) *Publish or Perish* : <http://www.harzing.com/pop.htm>

On peut se demander pourquoi les citations sont habituellement plus enclines à se porter sur les accords que les désaccords, dont l'on peut penser, en observant les productions scientifiques, qu'ils sont moins souvent discutés qu'ignorés. Je mets pour l'instant ici de côté certaines controverses, aussi célèbres que spectaculaires (ex. ce que l'on a pu appeler l'« affaire Sokal »)¹¹, pour y revenir en partie II. (infra). Plusieurs éléments sont à considérer dans cette tendance générale à des citations « accordeuses », qui seront simplement rappelés à grands traits, tant il y aurait à réfléchir ici.

Indices / évaluations / limites

Tout d'abord il n'est aucunement excessif d'affirmer qu'il y a, en la matière, des enjeux économique-institutionnels importants. L'« impact factor » (IF), d'origine américaine¹², en est sans doute un emblème particulièrement évident, au plan de son instrumentation. Il est intrinsèquement lié, historiquement, à la forme privilégiée, quantitative, de l'évaluation de la recherche, qu'il s'agisse d'une revue (en étant fondé sur le nombre moyen de citations des articles publiés dans cette revue¹³), ou d'un chercheur (et à partir de là d'une structure de recherche aussi¹⁴). Il est alors supposé refléter un degré de visibilité ou de productivité, pouvant ainsi susciter certaines dérives.

« Le facteur d'impact peut être utilisé pour améliorer le financement d'une institution. L'un d'entre nous, rédacteur d'une revue internationale, ayant fait observer à un auteur l'excès manifeste des

¹¹ Voir par exemple ROUX S., ss la dir. de, *Retours sur l'Affaire Sokal*, Paris, L'Harmattan, 2007.

¹² Il a été créé par l'*Institute for scientific information* (Philadelphie) et donne lieu à un rapport annuel. L'accès direct (permettant des recherches d'information) n'est pas libre. En français, on parle de « facteur d'impact ».

¹³ Le facteur d'impact d'une revue, pour telle année, est le nombre *moyen* de citations de chaque article publié dans cette revue, par les autres revues, durant les deux années précédentes. En France, une traduction catégorielle de ces chiffres a ainsi produit les revues de rang A, B, C. La temporalité des deux ans est évidemment discutable, comme tout choix qualitatif.

¹⁴ Par exemple, le fameusement problématique « Classement de Shanghai » considère les universités notamment en comptabilisant le nombre d'articles publiés par leurs membres dans les revues *Nature* et *Science*.

autocitations de son article, s'est vu répondre naïvement par celui-ci qu'il avait agi sur le conseil de son président d'université, soucieux de renforcer l'image de son institution auprès du Sénat des États-Unis. »¹⁵.

Les enjeux sont en fait particulièrement sensibles, dans le monde académique, *de manière générale* quoique plus ou moins directement. Par exemple un chercheur sera déclaré « produisant » ou pas, en France, en fonction d'un nombre de publications donné dans des contextes éditoriaux plus ou moins « d'impact », et son équipe s'en trouvera à son tour impactée¹⁶. Ces enjeux, dans le même temps et comme l'on peut fort bien s'en douter, n'ont d'égal que les limites que ce type de comptabilisation pose, à commencer par celles qui touchent à l'absence de perspective qualitative assumée. Ainsi rien n'encourage, dans ce système, la citation dissonante, opérée au titre d'un contre-exemple problématique lorsqu'un auteur fait l'objet d'une critique négative en l'occurrence : mieux vaut ne pas citer que de citer « négativement », la citation renforçant en quelque sorte « quantitativement » la crédibilité de l'autre.

Et il en va de même pour d'autres indices, tous quantitativement fondés, qui ne règlent pas toujours d'autres problèmes tels que la sur-représentation des revues anglophones, ni celui de la disparité de traitement d'un secteur scientifique à l'autre, notamment¹⁷. Par exemple, existe depuis 2005, le facteur H qui prend en compte le nombre total d'articles référencés rapporté au nombre de fois que ces articles ont été cités¹⁸. A mentionner également le *SCImago Journal Rank* ou SJR, mis au point par une équipe de recherche espagnole en 2007, et qui procède à partir d'une

¹⁵ BAUDOIN L., HAEFFNER-CAVAILLON N., PINHAS N., MOUCHET S., KORDON C., « Indicateurs bibliométriques. Réalités, mythes et prospective », *M/S : médecine / sciences*, Volume 20, n°10, 2004, p. 909-915, (<http://www.erudit.org/revue/MS/2004/v20/n10/009339ar.html>).

¹⁶ Pour la France, se reporter à l'HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur), évaluant les laboratoires, les établissements, ainsi que les formations.

¹⁷ Je ne traiterai pas ici du système de repérage américain individualisé qu'autorise Google Scholar Citations, depuis 2011, mais il ne serait guère étonnant d'observer des collusions entre les domaines privés et publics.

¹⁸ Cf. le billet doux-amer de Chamayou, daté de 2009, évoquant déjà ainsi la « valeur académique par « l'impact citationnel » » (<http://www.contretemps.eu/interventions/petits-conseils-enseignants-chercheurs-qui-voudront-reussir-leur-evaluation>).

indexation plus large (ainsi les revues françaises semblent davantage prises en compte dans ce cadre). Il y a aussi l'*indice d'immédiateté* qui « mesure la rapidité avec laquelle les articles d'un journal [ou revue] donné sont cités. [...] Cet indicateur permet de repérer les journaux qui concentrent les publications « chaudes » »¹⁹. Par ailleurs l'indicateur de *demi-vie de citation*, dont la dénomination est pour le moins intrigante, « rend compte de la longévité des articles d'un journal [ou revue], et donc de la persistance de sa notoriété à long terme. Il se définit par la durée au-delà de laquelle la moitié des articles de l'année de référence cesse d'être citée. » (*ibid.*).

Tous ces indicateurs, au même titre que le fameux IF, témoignent de la centralité de la citation pour l'évaluation institutionnelle de la recherche, à quelque niveau que ce soit. Mais tant que les approches en resteront essentiellement quantitatives et au service des politiques, semblant ériger l'indicateur en principe de gouvernance²⁰, la critique citationnelle, à des fins de mises en débat des désaccords scientifiques, continuera probablement de rester à la marge des pratiques scientifiques.

(Non) citations et relationnel

Ensuite, au-delà du capital économique-institutionnel dont elles sont l'objet, les citations, en contexte scientifique, sont aussi à considérer d'un point de vue relationnel : « On ne saurait trop insister sur cet aspect « pragmatique » de l'acte communicationnel qu'est citer : [...] l'acte même de citer insère le locuteur dans une communauté d'interlocuteurs. »²¹.

¹⁹ BAUDOIN L., HAEFFNER-CAVAILLON N., PINHAS N., MOUCHET S., KORDON C., « Indicateurs bibliométriques. Réalités, mythes et prospective », *Op. cit.*

²⁰ Voir par exemple cette analyse de FRYDMAN B., « Prendre les standards et les indicateurs au sérieux », in B. Frydman, A. Van Waeyenberge, *Gouverner par les standards et les indicateurs*, Bruylant, 2014, p. 49 : « Il [le classement de Shangaï] est ainsi utilisé par de nombreux managers d'universités comme référentiel, moyen de fixer des objectifs et mesurer les effets de leur politique de gestion. Il est utilisé comme justification à l'appui de réformes législatives et administratives [...]. ».

²¹ CHAMBAT-HOUILLOM M.-F. et WALL A., *Droit de citer*, Paris, éd. Bréal, 2004, p. 28.

Elles vont en l'occurrence permettre de dessiner ce que certains – comme Milard concernant l'étude en particulier de diverses communautés scientifiques²² – réfléchissent en termes de réseaux mettant en jeu des relations, ici entendues au plan de la sphère sociale, professionnelle et personnelle. Ces réseaux, dynamiques, ne sont pas seulement vus comme le reflet d'une « sociabilité scientifique » selon l'expression de l'auteure, qui serait prioritairement liée aux rencontres et collaborations à l'occasion de manifestations scientifiques, et/ou aux affinités entre équipes et parcours des uns et des autres. Ils ne pourraient pas exister indépendamment des publications des chercheurs, et du jeu central des citations, qui ne permettent donc pas seulement de saisir à un moment donné cette sociabilité, mais la définissent pleinement en la mettant en jeu. C'est ainsi que pour elle, ces publications « concourent à déterminer, consolider ou détruire les relations entre certains acteurs de la recherche » (*ibid.*).

Dans ce travail (lié à une ANR achevée en 2015²³), Milard insiste sur l'idée que son approche est particulière en ce qu'elle est centrée sur « l'épaisseur sociale de la référence scientifique en appréhendant les relations impliquées par les citations d'un point de vue qualitatif, tout en systématisant l'analyse pour se donner les moyens de dégager des tendances plus générales » (*ibid.*). L'approche n'est pas sans évoquer ce qui peut se faire en sociologie des sciences. A noter en particulier la distinction de trois ensembles de stratégies, dont l'originalité me semble être de les rapporter à des « enjeux de temporalité » : « 1) citer, c'est s'imposer auprès d'un certain nombre de personnes (concurrentes) pour leur signaler ce qu'il y a de neuf ; 2) citer, c'est raconter et réécrire une histoire en (re)mettant les (bons) personnages dans l'histoire ; 3) citer, c'est programmer, avec pour enjeu d'organiser le futur. » (*ibid.*).

²² MILARD B., « Quelles sociabilités derrière les références bibliographiques ? Citations et relations sociales », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* n°8, 2013 (<http://socio-logos.revues.org/2802>)

MILARD B., « Citations scientifiques, réseaux sociocognitifs et évolution des collectifs de recherche au travers d'articles de chimie », Journées d'études « Sciences, innovation technologique et société », Namur, 2010, (<http://www.unamur.be/eco/schu/sts2010/documents/Milard.pdf>)

²³ Voir ANR-11-BSH1-0013 RESOCIT, *Citations scientifique et réseaux sociaux* orientée sur six disciplines différentes, et une centaine de chercheurs.

Ce qui émerge ainsi, sans être pour autant explicité, est la dimension interventionniste ou les effets perlocutoires recherchés plus largement de l'écriture scientifique, trop rarement mis en avant – ce qui, au demeurant, est cohérent avec une écriture standardisée revendiquant les idéaux de neutralité, clarté²⁴, etc.

Les logiques relationnelles qui viennent d'être évoquées ne font évidemment pas abstraction du « marché citationnel », au plan institutionnel (cf. supra I.1), puisque les citations – comme les non citations d'ailleurs – sont au cœur d'enjeux professionnels évidents²⁵. Ne perdons pas non plus de vue qu'elles mettent aussi en œuvre des représentations, selon lesquelles « les jugements critiques accompagnant les citations d'autres auteurs sont perçus défavorablement par certaines écoles », notamment en SHS²⁶. C'est donc là un autre élément important à prendre en compte dans le fait que les citations manifestent peu de désaccords explicites : ne pas citer peut aussi sembler plus efficace / plus prudent.

Prédominance fonctionnelle de la justification

Enfin les rôles joués par la citation, tels que peut les définir l'analyse de discours, sont à considérer. La citation occupe une place de choix dans l'écriture scientifique, au point qu'elle pourrait être vue comme définitoire du genre « discours scientifique » et pourrait même caractériser les discours d'origine « SHS » d'une part et ceux des « sciences exactes » d'autre part, pour reprendre de manière simplifiée « les deux grandes familles du genre académique »²⁷.

²⁴ La clarté est à penser en relation avec cet autre idéal, celui de la transparence de la recherche / du chercheur (re)produisant.

²⁵ LUCAS, N, « Le discours rapporté en SH et son ellipse en sciences exactes », in J. M. Lopez Muñoz, S. Marnette, L. Rosier, *Dans la jungle des discours : genres de discours et discours rapporté*, Cadiz, U.C.A, 2005, p. 205-216.

²⁶ LUCAS, N, *ibid.*, p. 213.

²⁷ LUCAS, N, *ibid.*, p. 205.

Ainsi par exemple, l'auto-citation²⁸ semble davantage caractériser les travaux de sciences exactes à la différence de ceux en SHS, tandis que la citation en exergue pourra être vue comme une caractéristique du texte SHS. Le discours rapporté (direct ou indirect) semble également être un procédé plus marqué en SHS, par souci de produire un effet d'authenticité / vérité / autorité, qu'en sciences exactes, où, par contre « le souci de traiter l'ensemble des collègues ou prédécesseurs sur un pied d'égalité, au moins formelle, entraîne la règle d'exhaustivité dans les appels à références bibliographiques »²⁹.

Selon les études en analyse de discours portant sur l'écriture scientifique, celle-ci est canoniquement marquée par des fonctions diverses – descriptive, explicative, argumentative, etc. – dont la palette de moyens mis en œuvre (par exemple selon les traditions académiques socio-culturellement ancrées) est également diversifiée³⁰. Cependant Rosier note, en matière de citation désaccordeuse spécifiquement, que : « Si une certaine pratique philologique prescrivait la lecture systématique des travaux antérieurs sur un objet de recherche, on trouvera un grand nombre d'exemples où la perspective théorique et le dialogue polémique avec les prédécesseurs sont absents. »³¹.

Cette analyse trouve un écho intéressant dans l'analyse suivante que fait Rabatel du poids de la citation justificatrice (vs désaccordeuse) dans les textes d'Adam, entre autres :

²⁸ Considérée comme « une maigre compensation pour affirmer sa fonction auteur et la paternité des savoirs » selon RAKOTONOELINA F., « Le signalement de l'auto-citation dans les discours scientifiques : le cas des SIC », *Travaux de linguistique*, n°52, 2006, p. 101-113.

²⁹ RAKOTONOELINA F., *ibid.*, p. 209. Voir aussi : POUDAT C., « Characterization of French linguistic research articles », in K. Fløttum & F. Rastier, éd., *Académie Discourse. Multidisciplinary approaches*, Oslo, Novus Press, 2003, p. 77-96.

³⁰ ROSIER, L., *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 2008.

GROSSMANN F. éd., *L'Auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies*, *Revue d'anthropologie des connaissances* 2010/3 (Vol 4, n° 3), 2010.

BOCH F., RINCK F., ss la dir. de, *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*, *Lidil* n°41, 2010.

³¹ ROSIER, L., *ibid.*, p. 111.

« dans la plupart des cas, les citations fonctionnent comme des preuves issues d'une même aire conceptuelle et sont rarement en opposition avec la position défendue par Adam. **C'est là une stratégie très fréquente dans le discours scientifique (la discussion des thèses adverses entraînerait trop loin), qui relève du régime argumentatif de la justification.** Cette conception est en délicatesse avec les conceptions rationnelles pour lesquelles l'argumentation sert à convaincre l'autre par des arguments rationnels auxquels ce dernier se soumet, dès lors qu'il partage avec son contradicteur les mêmes prémisses et la même prétention à se considérer comme un sujet rationnel [note de l'auteur : « Cette conception, discutable, est largement enseignée dans le système scolaire français. »] :

'Les humains argumentent et débattent, ils échangent des « raisons » pour deux motifs immédiats, logiquement antérieurs à l'espoir, raisonnable, mince ou nul, de persuader leur interlocuteur ; ils argumentent pour se justifier, pour se procurer face au monde une justification [...] inséparable d'un avoir-raison.' (Angenot, 2008, p. 441)

[...] En l'occurrence, la justification donne des cautions, montre que la position défendue par l'auteur s'inscrit dans une lignée problématisante, et, surtout, que la problématisation a abouti à un savoir autorisé. Du même coup, **la surcharge de citations** est certes un trait stylistique d'auteur, mais, tout autant, la caractéristique d'un projet auctorial spécifique, **qui fonde l'existence théorique d'une discipline, par rapport aux paradigmes scientifiques concurrents. Pour ce faire, la logique de justification choisit de citer des références qui convergent avec son projet et d'ignorer les adversaires.** » (je souligne en gras)³².

Il en va sans doute d'une tradition qui évolue (cf. Rosier supra) en mettant en place de nouveaux attendus normatifs qui ne sont pas tournés prioritairement sur le débat intellectuel, ou de stratégies argumentatives, comme le souligne sur pièce Rabatel, dont l'implicite (à courte vue) est que le débat explicite pourrait, dans l'exemple pris ici, gêner une (re)(con)naissance scientifique.

³² RABATEL A., « Schémas, techniques argumentatives de justification et figures de l'auteur (théoricien et/ou vulgarisateur). », *Revue d'anthropologie des connaissances* 3/2010 (Vol 4, n° 3), 2010, p. 505-526 (URL : www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-505.htm).

Plus largement encore, comme on l'a vu en I.1 et I. 2, pèsent aussi d'une part l'évolution des contraintes économique-institutionnelles, pour lesquelles la prise en compte qualitative du dire citationnel (accordeur ou, à égalité, désaccordeur) n'est pas opérante³³, d'autre part l'organisation des réseaux scientifiques, pour lesquels les (non) citations accordeuses font déjà sens relationnellement, parmi un corpus bibliographique connaissant une croissance importante ces dernières années³⁴.

En l'état on ne peut donc que souligner la convergence de tous ces éléments, pour qui souhaite comprendre le poids secondaire des citations exprimant des désaccords scientifiques. Dans l'ère de plus en plus productiviste du secteur scientifique, l'expression d'un désaccord suppose au fond un (trop cher) coût d'entrée dans la pensée de l'autre, qui peut ne pas se laisser résumer à quelques publications, et/ou qui a pu évoluer dans sa réflexion, etc. Reconnaître en l'autre un débattant potentiel est parfois donc peu « rentable ». Les controverses, conflits, débats, etc. n'en deviennent alors que plus marquants, étant même parfois emblématiquement spectacularisés.

LA PRIMAUTE DE L'ACCORD EN CONTEXTE SCIENTIFIQUE ?

Autour de « conflit »

Partons d'une remarque qui n'est pas de l'ordre de la seule anecdote terminologique. Il est intéressant de s'arrêter sur la désignation langagière du « désaccord » en contexte scientifique, car elle peut être lue, comme nous allons le voir, d'une part en termes d'intériorisation du stigmatisé « conflit », et d'autre part en termes de prééminence accordé au L sur le tout expérientiel du conflit. Prenons l'exemple du récent numéro de la *Revue d'histoire des sciences* (T 66-2, juill-dec

³³ Et comment pourrait-elle l'être si cette opérationnalité est d'abord pensée en termes techniques ?

³⁴ OCDE, *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 – Volume 2 : Mondialisation*, La Recherche et l'innovation dans l'enseignement, Editions OCDE, 2011.

2013), consacré à *La guerre en lettres. La controverse scientifique dans les correspondances des Lumières*. Les éditrices, Bodenmann et Rey, mentionnent utiliser :

« [...] le terme de controverse pour couvrir et décrire un ensemble de termes connexes : algarade, altercation, attaque, bagarre, bataille, combat, conflit, contestation, débat, démêlé, désaccord, dialogue, diatribe, discorde, dispute [...] querelle, etc. Malgré les nombreuses nuances et distinctions qui apparaissent à la lecture de cette liste, on constate cependant que la grande majorité sous-entend un conflit qui occulte complètement ce qu'une controverse peut avoir de fécond. »³⁵.

Je partage l'idée d'une « controverse », d'usage souvent mélioratif, comme ici le désaccord revalorisé, que l'on peut prendre comme hyperonyme. Pour autant, on peut s'interroger sur la lecture du terme « conflit », sinon « stérilisant » du moins « occultant ». A cette remarque, de portée générale, de Bodenmann et Rey, j'ajouterais donc que beaucoup de ces termes semblent avoir en commun d'impliquer le L à la différence de « conflit », irréductible au seul L, et moins souvent utilisé dans la littérature scientifique (sauf lorsqu'il est ramené au L³⁶).

Sans doute faut-il y voir une croyance implicite, en ce que le L aurait en lui le pouvoir de réduire le désaccord, tandis que le conflit, débordant le L, n'apparaît pas comme réductible. Par le choix des termes, se trouve donc conforté un implicite représentationnel demeurant rationalisateur (cf. ici même le texte de Robillard).

En matière d'histoire des sciences

³⁵ BODENMANN S, REY A.-L., « La guerre en lettres : La controverse scientifique dans les correspondances des Lumières. », *Revue d'histoire des sciences* 2/2013 (Tome 66), 2013, p. 233-234 (www.cairn.info/revue-d-histoire-des-sciences-2013-2-page-233.htm).

³⁶ cf. l'exemplaire « conflit des interprétations » de RICOEUR P., *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*, Seuil, Paris, 2011 [1969].

Le domaine de l'histoire (ainsi que celui de la philosophie) des sciences est riche d'analyses qui permettraient d'abonder dans les quelques idées présentées ici, analyses parfois produites par des noms plus connus que celui de Thuillier (ex. Latour, Feyerabend, etc.). Que peut nous apprendre en particulier cet historien des sciences, dont les travaux³⁷ pointent, pour mon propos, certaines cohérences intéressantes ?

Anecdote complémentaire, en lien avec le précédent paragraphe : ne joue guère non plus en faveur du terme « conflit » le fait que « le mot « conflit » [en histoire des sciences] sonne comme une véritable profession de foi romantique »³⁸, en étant à l'opposé donc d'un idéal mettant en jeu la raison (scientifique). Mais au-delà, les travaux de Thuillier sont bien plus largement intéressants en ce qu'ils étaient :

- le lien entre raison, ordre, et accord scientifique participant du rationnel.
- la prédominance du rationnel sur l'irrationnel, et par là sur la déraison, le désordre, le désaccord scientifique.
- mais l'irréductible nécessité (quoique non reconnue) de l'irrationnel dans la vitrine du rationnel, démontrée historiquement, qui n'est pas sans évoquer une perspective PH telle que celle de Romano, discutée philosophiquement³⁹.

Thuillier souligne en particulier que :

- la science, essentiellement platonicienne, se pratique « par en haut », et ce, il faut y insister, même lorsque le travail mené se veut empiriquement fondé à partir d'un « terrain », comme c'est souvent le cas en sociolinguistique. Cette analyse du « par en

³⁷ Voir notamment : THUILLIER P., *La revanche des sorcières. L'irrationnel et la pensée scientifique*, Belin, Paris, 1997.

THUILLIER P., *Le petit savant illustré*, Seuil, Paris, 1980.

³⁸ THUILLIER P., *ibid.*, 1997, p. 94.

³⁹ ROMANO, C., *Au cœur de la raison, la phénoménologie*, Paris, Gallimard, 2010.

haut » de Thuillier se fonde sur l'approche platonicienne d'une « philosophie de l'ordre universel » et d'une « religion cosmique » (1997) selon laquelle un Être divin, le D miurge math maticien, pr sident   la rationalit  du cosmos (au « bon ordre », sans que Platon n'exclue l'existence d'un d sordre). Ainsi « le travail des hommes de science consistera   retrouver les structures rationnelles », « l'ordre cach  » (1997 : 140).

- « Dans le cadre du scientisme int gral, il n'y a plus de conflits d'int r ts, plus de confrontations entre utopies ; mais seulement des probl mes techniques »⁴⁰, probl mes qui sont donc r solvable t t ou tard.

Ces  l ments t moignent sur le plan historique de la pr valence scientifique du rationnel, de l'ordre et de l'accord. En effet, sans la probl matisation philosophique qu'op rent en particulier les courants PH de ce « par en haut » platonicien, le d saccord ne peut qu' tre raisonnablement r ductible, tel un simple probl me technique en attente de la technologie ad quate.

Le d saccord, peu reconnu

Quittons le plan historico-philosophique, pour en revenir aux sciences humaines dont l'on peut dire qu'elles t moignent,  tant donn  le poids accord  aux donn es ou observables dans les pratiques, soit d'un « autoritarisme  pist mologique », soit d'un « pessimisme  pist mologique » en s'inspirant des cat gories de Danblon⁴¹. Il appara t, dans ce contexte scientifique, et au-del  du

⁴⁰ THUILLIER P., *ibid.*, 1980, p. 67 et p. 3 pour ce qui suit : Le « *scientisme*. Au sens strict, c'est l'attitude pratique fond e sur les trois articles de foi suivants : *primo*, « la science » est le seul savoir authentique (et donc le meilleur des savoirs...) ; *secundo*, la science est capable de r pondre   toutes les questions th oriques et de r soudre tous les probl mes pratiques (du moins si ces questions et ces probl mes sont formul s correctement, c'est- -dire de fa on « positive » et « rationnelle ») ; *tertio*, il est donc l gitime et souhaitable de confier aux experts scientifiques le soin de diriger *toutes* les affaires humaines (qu'il s'agisse de morale, de politique, d' conomie, etc.). ».

⁴¹ DANBLON, E., *Rh torique et rationalit . Essai sur l' mergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles,  ditions de l'Universit  de Bruxelles, 2002. Au premier, Danblon rattache l'empirisme et l'essentialisme

seul cadrage citationnel (de la partie I, supra), qu'il convient de ne pas considérer le désaccord, comme il « est la plupart du temps compris [à savoir surtout] comme un évènement singulier, voire exceptionnel dans la biographie d'un personnage ou l'« établissement » d'une science »⁴².

J'adopte ici plus largement la perspective de Bodenmann et Rey, car elles voient dans le désaccord, une simple « pratique de la science en train de se faire », « une pratique courante [...] [qui] accompagne la recherche continue d'un espace d'échange et de dialogue, la précision d'une pensée ». On peut alors parler avec elles de « force productive de la conflictualité comme construction d'un *territoire commun* de l'échange, dont le but premier n'est **ni la recherche d'un consensus, ni la victoire sur « l'adversaire »**. » (je souligne en gras)⁴³.

Prolongeons ici cette réflexion qui ne précise pas davantage ce qu'il peut y avoir là de positif. Par-delà l'effet d'un espace discursif partagé, le but premier ou plus exactement l'enjeu est peut-être alors et d'abord, pour les chercheurs, non pas tant de mieux chacun consolider son point de vue, de rendre plus cohérent / convaincant / son discours ou analyse que de plutôt parvenir à *se désaccorder d'avec soi-même*, de s'instabiliser par et avec l'autre, de mettre à l'épreuve a minima, *dans une perspective alteroréflexive*⁴⁴, ses catégories, évidences ou convictions. Et ce faisant, toujours pour les chercheurs ainsi professionnellement engagés, de ne pas perdre de vue, ainsi,

caractérisables en termes de représentation iconique et d'une intentionnalisation du réel, témoignant d'une conception déiste de la connaissance. Le second s'illustre selon elle dans l'instrumentalisme, le Cercle de Vienne, le behaviorisme, le relativisme pour lesquels le problème des fondements de la connaissance disparaît au profit de l'opérationnalité de celle-ci. Sous un angle PH, il conviendrait de remonter encore en amont de cette distinction, pour simplement indiquer la nette tendance des sciences humaines à s'inscrire dans une philosophie pragmatiste, particulièrement sensible en SDL. Voir ROBILLARD D. de, « Diversité, sens : enjeux », dans Debono, M. et Goï, C. (éds.), *Regards interdisciplinaires sur l'épistémologie du divers. Interculturel, herméneutique et interventions didactiques*, Fernelmont, Éditions Modulaires Européennes, 2012, p. 195-216.

⁴² BODENMANN et REY, *op. cit.* p. 237. Voir aussi que, bien entendu, « L'examen des enjeux professionnels, en particulier l'opportunité de développer de nouveaux champs de recherche, est un aspect central de ce qui se joue dans [l]es controverses. » in BOUDIA S., « Naissance, extinction et rebonds d'une controverse scientifique. Les dangers de la radioactivité pendant la guerre froide », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle* 1/2007 (n° 25), p. 157-170, 2007 (www.cairn.info/revue-mil-neuf-cent-2007-1-page-157.htm).

⁴³ BODENMANN et REY, *op. cit.* p. 247.

⁴⁴ ROBILLARD, D. de, *Perspectives alterlinguistiques, Volume 1 – Démons, Volume 2 – Ornithorynques*, Paris : L'Harmattan, 2008.

que tout cela a pour terreau et destination les plans sociaux, moraux et politiques, tendanciellement vus comme séparés du plan scientifique.

Mais il faut bien souligner, à l'issue de cette deuxième partie, que le désaccord, quoiqu'on lui reconnaisse fonctionnellement comme existence voire comme intérêt moteur, tend à être éliminé des régions scientifiques, elles-mêmes détachées de la politique ou de la morale⁴⁵. Tandis que, toujours selon Marrati, la « recherche d'accord » représente un coûteux travail, permettant même d'envisager la communauté scientifique sous l'angle d'une « communauté comme tâche » (*ibid.*).

Suivre ce point de vue tout en le rapprochant de celui également formulé en conclusion de la première partie (cf. le coût que représenterait l'explicitation d'un désaccord intellectuel, dans le contexte d'une production écrite) laisse supposer qu'entre les deux coûts induits, l'un est sans doute plus aisément acceptable que l'autre.

ENJEUX A FAIRE TRAVAILLER LES DESACCORDS

Ce « travail », coûteux et en l'état non reconnu institutionnellement, peut se lire pour le chercheur comme de l'ordre d'une posture professionnelle, d'inspiration PH. En effet, elle n'est ni envisagée de manière externalisée (en direction de l'autre), ou du moins pas seulement, ni méthodologisable, ou du moins loin de l'être suffisamment pour s'apparenter à une méthodologie. Corollairement, cette conception de la professionnalité du chercheur est en accord avec une recherche d'orientation diversitaire, faisant de la diversité (plutôt que la simple pluralité) un fondement cardinal.

⁴⁵ MARRATI P., « De l'importance du désaccord. Perfectionnisme moral et philosophie du langage ordinaire », in S. Laugier, sous la dir. de, *La voix et la vertu. Variétés du perfectionnisme moral*, Paris, PUF, 2010.

Reprenons ce qui vient d'être avancé : il y aurait un travail de désaccordage à mener d'avec soi-même, grâce aux autres (cf. chez Heidegger, la conception du Dasein comme « être-avec », nécessairement ouvert sur le monde)⁴⁶, sans qu'une méthodologie programmatique n'en soit a priori envisageable.

Ainsi, par exemple, *il ne paraît pas suffisant* de remettre à plat les catégorisations scientifiques devenues progressivement des ensembles figés de compréhensions du monde, et ce faisant des significations fossilisées⁴⁷. Remise à plat – il faut le noter – qui exprime, sans toujours l'explicitier en tant que tel, un désaccord scientifique qui est aussi – voire d'abord – un désaccord social et politique : « Comme le note D. Schnapper, « le débat sur les termes n'est pas simple manie de chercheur, il est révélateur du “fond du débat”. » (Schnapper, 2007 : 12) »⁴⁸.

Et l'on peut ainsi lire ce texte de Castellotti, comme un appel à reprendre autrement le débat social et politique, par le biais d'un retour scientifiquement contemporain à ce que les problématiques catégories de FLS / FLM / FLE en didactique des langues, dans leurs effets sociopolitiques, ont fini par contre-produire en termes d'intégration.

Pour travailler au-delà du « a minima » à ce désaccordage, pour que les effets en soient proprement instabilisants, il convient en fait d'aller *aussi* rechercher ce Chaos originel grec, ou en termes moins imagés d'*envisager la science « par en bas »* pour continuer de suivre la pensée de Thuillier (1997). C'est-à-dire, selon ce dernier, il faudrait envisager une science du désordre, non pas présumant de l'ordre complexe bien caché à retrouver (dépendant par exemple de technologies algorithmiques plus puissantes), mais parce que recourant, dans ses procédés, au désordre lui-même, ou parce qu'elle choisit « des monstres / objets impurs, indignes » (*ibid.*) à réfléchir.

⁴⁶ HEIDEGGER M., *Être et Temps*, Gallimard, Paris, 1986.

⁴⁷ Certes cela se fait périodiquement (heureusement), mais ce que l'on regagne en souplesse conceptuelle ne change rien quant à la manière de procéder, de concevoir le scientifique.

⁴⁸ CASTELLOTTI V., « Construire l'intégration en (dés)intégrant les catégories ? », *Le français aujourd'hui* n°164, 2009, p. 109-114.

Or cette manière de travailler – qui n’est pas sans questionner profondément le seul visage licite de la science, tout tourné vers la rationalité – trouve un certain écho philosophique dans les approches PH telles que présentées par Romano (*op. cit.*), ou discutées dans le texte de Robillard, ici même. Il est ainsi troublant de trouver chez Romano, présentant la phénoménologie de Husserl, figure majeure en la matière, l’expression d’« idéalisme du bas » pour qualifier cette phénoménologie là, « qui revendique l’autonomie de l’expérience à l’égard des formes supérieures de la pensée et du jugement » (2010 : 730).

Pour le domaine des SDL, cela revient à poser en deçà et au-delà de tout L, la question du statut de l’antéprédicatif, qui serait ainsi au linguiste d’aujourd’hui ce que le Chaos – c’est-à-dire ce chaos radical, « en deçà de tout ordre et de tout désordre » (Thuillier, 1997 : 143) - est au chercheur, plus généralement.

Venons-en, au terme de cette partie et de ce texte, à ce qu’une conception de la professionnalité du chercheur, ainsi orientée, favoriserait. En la matière, le point capital semble résider dans une conception diversitaire de la recherche. En l’occurrence, il ne s’agit pas d’une recherche « diversifiante », simplement différente du seul fait de son existence supplémentaire par rapport à d’autres déjà effectuées, et qui en change forcément les lieux / personnes / etc. tout en pouvant s’inscrire méthodologiquement dans des pratiques plurielles quoique réitérables. Mais il s’agit d’une recherche « diversitaire », différente parce qu’en s’affranchissant, entre autres aspects, du réitérable comme incontournable méthodologique⁴⁹, elle en tire les conséquences en s’ouvrant à d’autres manières de réfléchir, pensées comme non totalement connaissables. Ici, la diversité (plutôt que la pluralité) devient un fondement cardinal, ou un existentiel en termes PH⁵⁰,

⁴⁹ Les divers aspects d’une recherche diversitaire se déclinent sur plusieurs plans, qui ne pourront faire l’objet de développements supplémentaires. Celui de la méthode, mentionné ici, présente l’intérêt d’être suffisamment connu, que ce soit en philosophie ou en épistémologie. Que l’on pense par exemple à l’appropriation par les SHS de la complexité, au sens de Morin.

⁵⁰ Au niveau ontologique, les existentiels renvoient aux caractères d’être du Dasein. « Lorsque l’on évoque la manière dont le Dasein se comprend dans sa quotidienneté, on parle alors d’un existentiel », qui relève du niveau ontique. Voir BLANQUET E., *Apprendre à philosopher avec Heidegger*, Paris, Ellipses, 2012, p. 236.

et implique une altérité vue comme irréductible. Cette altérité échappe donc partiellement à la compréhension, via le L en particulier, ce que postule précisément la PH, telle que portée dans l'ensemble des textes déjà mentionnés à la note 2.

Autres conséquences, cela conduirait à non pas seulement réhabiliter mais à se *réapproprier* les questions éthiques et politiques, non technocratiquement et collectivement réglées comme peuvent le concevoir respectivement le « scientisme » et les comités d'éthique, au sens de Thuillier. Cette manière de penser une approche scientifique diversitaire, recherchant le désaccordage, conduirait également à se *réapproprier* dans le même temps un mode de pensée poétique, sans plus opposer cette dernière, en tant que pensée prélogique, irrationnelle, à la pensée logique, rationnelle (Thuillier, 1997 : 5). Autant de conséquences sans nul doute encore loin d'être pleinement expérimentées dans le quotidien professionnel des chercheurs, mais qui concernent pourtant au premier plan les dynamiques scientifiques.

BIBLIOGRAPHIE COMPLEMENTAIRE

AMZALLAG N., *La réforme du vrai. Enquête sur les sources de la modernité*, Paris, Editions

Charles Léopold Mayer, 2010.

BABICH B., *La fin de la pensée. Philosophie analytique contre philosophie continentale*,

L'Harmattan, Paris, 2012.

DASTUR F., *Heidegger. La question du logos*, Vrin, Paris, 2007.

OLIVESI S., *Référence, déférence. Une sociologie de la citation*, Paris, L'Harmattan, 2007.